

La FEDEM et l'UPE06 signent un partenariat pour renforcer les liens entre les entreprises des deux territoires

Le 8 mars, la Fédération des Entreprises Monégasques (FEDEM), représentée par son Président Philippe Orteili, et l'Union Pour l'Entreprise des Alpes-Maritimes (UPE06), représentée par son Président Philippe Renaudi, ont signé à Monaco une Convention de Partenariat destinée à dynamiser les relations économiques entre les deux territoires et à promouvoir les valeurs entrepreneuriales communes.

Philippe Orteili a insisté sur les interactions très fortes entre la Principauté et les Alpes-Maritimes : *“Ce sont des relations historiques, et aujourd'hui 40 000 résidents français travaillent à Monaco.”* Abondant dans ce sens, Philippe Renaudi a confirmé : *“Monaco et les Alpes-Maritimes sont des cousins : nous ne pouvons pas faire sans Monaco. Certaines problématiques nous rassemblent, et il était évident que nous devons en discuter et mener des actions communes. Il y a aujourd'hui une volonté réelle de travailler ensemble.”*



©FEDEM

De gauche à droite : Philippe Renaudi, Président UPE06, Philippe ORTELLI, Président FEDEM ;



©FEDEM

De gauche à droite : Philippe IPPOLITO, Vice-président UPE06 ; Anis NASSIF, Trésorier UPE06 ; Philippe Renaudi, Président UPE06 ; Philippe ORTELLI, Président FEDEM ; Corinne BERTANI, Secrétaire Générale FEDEM ; Henri FABRE, Conseiller FEDEM ; Jean-Franck BUSSOTTI, Vice-président FEDEM pour les études économiques ; Alain VIVALDA, Trésorier FEDEM ;

Un des premiers dossiers communs concernera la mobilité des actifs. Philippe Orteili a rappelé qu'il s'agit de la principale préoccupation des salariés : *“Mettre une heure tous les matins pour venir travailler est anti-économique et anti-humain. C'est un enjeu majeur sur lequel nous devons agir ensemble”*. Le Président de l'UPE06 a de son côté mis l'accent sur l'impact économique des difficultés de transport et annoncé qu'il prévoit d'en parler au MEDEF la semaine prochaine à Paris. *“La région n'est pas qu'une zone d'investissement immobilier, il est important de développer une économie transverse pérenne.”*

Les deux organismes ont convenu de travailler sur un plan d'actions commun et de promouvoir ces actions sur leurs médias respectifs.

La FEDEM défend depuis 1945 les intérêts économiques et sociaux des entreprises monégasques. Avec 28 syndicats patronaux affiliés, elle les représente auprès des Autorités. Elle participe aux évolutions des dispositions légales et réglementaires pour que le droit social monégasque soit adapté aux réalités opérationnelles des entreprises.

Sous l'impulsion conjointe de la CPME et du MEDEF, l'UPE06 favorise le développement de l'activité et de l'attractivité économique du département. Avec 34 syndicats de branches et 30 associations d'entrepreneurs, elle promeut la pensée entrepreneuriale dans ses composantes sociale, économique, et environnementale.